

Communiqué de presse – 20.7.2011

Artisanat du bâtiment / Nouvelles technologies / Partenariat / Formation / Compétitivité

La CAPEB et KNAUF s'associent pour faciliter l'accès des artisans à l'innovation et aux marchés de demain via les nouvelles technologies

Paris, le 20 juillet 2011 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et KNAUF, spécialiste de la construction sèche, signent aujourd'hui un accord pour faciliter l'accès des professionnels du bâtiment à l'information sur les nouveaux produits et la réglementation en matière de sécurité et d'efficacité énergétique, en s'appuyant sur l'internet mobile. En parallèle, une réflexion commune va être amorcée sur les questions de performance des travaux de rénovation énergétique, l'optimisation des chantiers d'aménagement de combles et le recyclage des déchets. Enfin, les adhérents bénéficieront de formations dispensées par KNAUF et accessibles par le biais des CAPEB départementales. Les enjeux : sensibiliser les artisans aux règles de sécurité au travail, leur permettre de s'adapter plus rapidement aux exigences du marché et favoriser la compétitivité des 380 000 entreprises artisanales.

Accélérer l'accès à l'information via des applications Smartphone : vers des « e-artisans » ?

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Denis Kleiber, Directeur général de la société KNAUF, ont officialisé le 20 juillet 2011 la collaboration entre la CAPEB, via Béranger Développement et KNAUF par la signature d'un accord.

Ce partenariat permettra aux professionnels d'accéder plus facilement à des documents relatifs à la mise en œuvre des ouvrages, mais aussi à la santé et à la sécurité des professionnels. Les applications mobiles pour Smartphone seront au cœur du dispositif. Les « Mémos Santé Sécurité » réalisés par l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail (IRIS ST) seront ainsi consultables via la téléphonie mobile. KNAUF s'engage également à acquérir chaque année 100 licences de la plateforme collaborative de suivi de chantiers www.monbati.com, pour les allouer aux entreprises artisanales.



Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « Ce partenariat va dans le sens de l'histoire : les artisans vont muscler leur offre et leurs connaissances en matière de nouveaux produits et de sécurité, tout en se tournant de plus en plus vers les nouvelles technologies et l'internet nomade. Si les 380 000 entreprises artisanales qui réalisent 68 % du marché de l'entretien-rénovation souhaitent rester compétitives, l'échange avec les industriels autour des dernières innovations et de la manière de les mettre en œuvre intelligemment, c'est-à-dire en jouant la carte de la collaboration entre corps de métiers, est indispensable. »

De gauche à droite : Denis Kleiber, Directeur général de KNAUF et Patrick Liébus, Président de la CAPEB

Denis Kleiber, Directeur Général de KNAUF déclare : « Nous nous félicitons de l'accord de partenariat avec la CAPEB. Nous partageons un même esprit entrepreneurial tourné vers le développement et la performance. Par la volonté d'être proche de notre clientèle finale, ce partenariat contribue au maintien de ce lien essentiel. En soumettant nos produits à l'avis des artisans du bâtiment qui les mettent en œuvre quotidiennement sur les chantiers, nous souhaitons vérifier et développer sur le terrain la qualité et les performances de ces produits, afin qu'ils correspondent pleinement à leurs attentes. De plus et conformément à nos engagements de sécurité au sein de nos usines, nous désirons faire activement la promotion de la sécurité à toutes les étapes de l'acte de construire. Ce partenariat va permettre grâce à l'IRIS-ST de mettre en place des formations à la sécurité sur les chantiers et à toutes techniques visant à améliorer celle-ci.

Vers de nouvelles offres adaptées au marché, conçues en partenariat

La CAPEB et KNAUF collaboreront à la mise en place de groupes de travail composés d'artisans aux métiers diversifiés pour développer de nouveaux produits offrant des performances et des qualités de mise en œuvre améliorées. Un catalogue de solutions pour des rénovations énergétiques performantes et de qualité va être élaboré ; il sera accessible, dans un premier temps, aux ECO Artisans®. Sera également conçue une offre globale d'aménagement de combles. Celle-ci intègrera l'ensemble des aspects d'isolation, de fenêtres de toit, de couverture, de pose de panneaux photovoltaïques, de menuiserie, de charpente et de maçonnerie.

Parallèlement à ces chantiers, une réflexion commune pour améliorer la collecte et le traitement des déchets des entreprises artisanales du bâtiment sera lancée afin de s'adapter aux nouvelles exigences environnementales.

Des sessions de formation pour améliorer la performance des artisans

L'amélioration des savoir-faire passe par une offre de formation renouvelée et adaptée aux nouvelles pratiques des métiers du bâtiment. KNAUF s'engage à organiser auprès du réseau des CAPEB départementales, à des prix préférentiels, des sessions régionales de formation. Les entreprises artisanales pourront ainsi se former :

- aux problématiques de l'étanchéité à l'air, du renouvellement de l'air et de la qualité de mise en œuvre,
- aux problématiques de sécurité autour de l'acte de construire, couvrant à la fois la sécurité des personnes et des biens et la sécurité incendie des chantiers.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr), lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Lesquels réalisent :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

Créé en 2007 par la CAPEB et par la CNATP, **IRIS-ST** est une association, qui a obtenu, en 2009 du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le label «pôle d'innovation de l'artisanat et des petites entreprises».

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la publication de la CAPEB : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

A propos de KNAUF :

Avec 21 000 collaborateurs, une implantation dans plus de 40 pays et près de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le groupe Knauf s'affirme aujourd'hui comme l'acteur incontournable des marchés de la construction sèche dont il a toujours su anticiper les besoins. Planchers, sols, murs, cloisons, plafonds, étanchéité, toitures... L'Offre Globale Knauf présente une large gamme de solutions et produits pour satisfaire toutes les attentes des acteurs du bâtiment.

Contacts presse

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Pierre Alibert – Tél : 01 58 65 10 77 – palibert@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais – Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 – i.planchais@capeb.fr

Pour KNAUF

Agence Schilling Communication: Nicole Schilling – Tél : 05 46 50 15 15 – n.schilling@n-schilling.com

KNAUF: Nadia Beslay – Tel.: 03 89 72 11 16 – nadia.beslay@knauf.fr
